



demande de naturalisation par decret

Par **souma71**, le **05/05/2013** à **21:43**

je suis tunisienne ;je suis venu en france 2008 apres un mariage avec un francais et apres l obtention de visa vie long sejours ;je sui rester avec lui 2 ans et chaque fois je renouvle recipisse apres carte de sejour temporaire apres recipisse et carte d'1 an et avant qu elle fini la date de la carte je me suis disputer avec mon mari acause de mere qui veux controler notre vie bref j ai deposer plainte contrer lui et je suis parti domicile pour 10jrs apres j ai regretter et je suis revenu a la maison et je me suis excuser aupres de mon mari et j ai enlever la plainte mais sa mere a porter plainte et a envoyer une lettre a la prefecture car elle me deteste et elle veut plus que je vis avec son fils contre la volonte de son fils ..on a rester ensemble malgre les reproche de sa famille ..mais quand j ai voulu renouvler ma carte le prefet a refuser pretendant qu il n y a pas vie commune entre moi et mon mari on a envoyer les deux plusieurs lettre pour demander des explications pour ce refus mais on a pas de reponse pendant 2mois et demi apres le prefet m a envoyer un ordre de quitter le terittoire !!et refuse de me renouvler ma carte je me suis disputer avec mon mari je lui dis acause de ta mere tout sa je suis parti de la maison et apres 2mois la police m amene dans un centre de retention a marseille il m ont garder 10jours apres il m ont relacher je suis retourner chez mon mari on a continuer a redemander carte de sejour apres 3 mois d attente il m ont donner carte de residence de 10ans depuis juillet 2010j ai trouver un travail j ai travailler 2 ans mais la famille de mon mari me traite mal+lui en chomage ne veux plus revenir travailler en juillet 2012 j ai perdu mon travail mon mari et sa mere me font des reproche +stresse et marre de ma situation j ai demander le divorce mon mari a accepter on a fait divorce a lamiable notre relation a continuer meme apres le divorce depuis 2mois je lui dis que je veux diposer ue demander de naturalisation il m a dit la prefecture vont pas te donner car t'a eu un qtf??EN PLUS JE FAIS DES PETITE CONTRAT INetrimaire et c est pas suffisant ?? MEME J ete a la prefecture la femme de l accuiel elle m a dis tant que tu n a pas contrat tu ne peux pas deposer ue demande ??POURTANT ce que j ai lu sur net il verifie ma situation professionnel de 2012 pas celle de 2013 ?? ES QUE SI JE fais ma demande maintenant es qu elle va etre refuser ?? AIDER MOI en sachant que je vis seule et que je travaille chaque fois et je touche chomage